

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

**L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-cinq septembre** le Conseil Municipal de la Commune de Panazol, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de **Monsieur Fabien DOUCET, Maire**

*Date d'envoi de la convocation du Conseil Municipal : 19 septembre 2024*

*Nombre de conseillers en exercice : 33*

*Quorum : 17*

*Nombre de conseillers présents : 23*

**Présents :** Fabien DOUCET, Isabelle NEGRIER-CHASSAING, Laurent CHASSAT, Marie-Pierre ROBERT, Franck LENOIR, Jean DARDENNE, Clément RAVAUD, Pascale ETIENNE, Jocelyne LAVERDURE DELHOUME, Jacques BERNIS, Stéphanie PANTEIX, Francis COISNE, Marie-Noël BERGER, Lucile VALADAS, David PENOT, Jean-Christophe ROMAND, Bruno COMTE, Christian DESMOULIN, Martine NOUHAUT, Emilio ZABALETA, Gilles MONTI, Laurent JARRY, Alain AUTHIER,

**Excusés par procuration :**

Alain BOURION donne procuration à Fabien DOUCET en date du 16 septembre 2024

Danielle TODESCO donne procuration à Marie-Noël BERGER en date du 10 septembre 2024

Alexandre DOS REIS donne procuration à Clément RAVAUD en date du 23 septembre 2024

Martine LERICHE donne procuration à Lucile VALADAS en date du 23 septembre 2024

Valérie MILLON donne procuration à Martine NOUHAUT en date du 23 septembre 2024

Anca VORONIN donne procuration à Marie-Pierre ROBERT en date du 23 septembre 2024

Aurore TONNELIER donne procuration à Stéphanie PANTEIX en date du 25 septembre 2024

Laurence PIPERS donne procuration à Jean-Christophe ROMAND en date du 25 septembre 2024

Jean-Pierre GAUGIRAN donne procuration à Laurent CHASSAT en date du 25 septembre 2024

**Absente :**

Marie-Anne ROBERT-KERBRAT

Secrétaire de Séance Marie-Pierre ROBERT

**Objet :** Décision modificative n°2 au budget général

**Délibération 2024 - 86**

Des impératifs juridiques, économiques et techniques difficiles à prévoir dans leurs conséquences financières peuvent nécessiter de voter des dépenses nouvelles et les recettes correspondantes qui sont dégagées, soit par des ressources nouvelles, soit par des transferts de crédits antérieurement votés.

Ainsi, certains ajustements peuvent s'avérer nécessaires afin de tenir compte de l'évolution des dépenses et des recettes en cours d'année dans le cadre de l'exécution budgétaire. Ces ajustements s'appellent des « décisions modificatives » (DM).

En l'espèce, il s'agit de procéder à un ajustement en section d'investissement, permettant d'abonder le chapitre 20, nécessaire pour l'engagement de frais d'études, de fonds de concours et des prestations de reprise administrative de concessions funéraires.

Le Conseil Municipal est invité à adopter la décision modificative n°2 au budget principal.

### DÉLIBÉRATION

**VU** le budget primitif 2024 adopté en séance de Conseil Municipal le 13 mars 2024 ;

**VU** la décision budgétaire modificative n°2024-16B-M57 en date du 5 avril 2024 portant virement de crédits de chapitre à chapitre ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'assurer une continuité de l'action publique,

**CONSIDÉRANT** la note de synthèse et la présentation du dossier relatif à la présente délibération,

**CONSIDÉRANT** avoir été suffisamment informé, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

### DÉCIDE À L'UNANIMITÉ

- **D'ADOPTER** la décision modificative n°2 au budget principal, conformément au tableau ci-après ;
- **DE CONSTATER** l'équilibre budgétaire en dépenses et en recettes de la section de d'investissement.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme

En Mairie, le 26 septembre 2024

Le Maire

Fabien DOUCET



Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le - 3 OCT. 2024

Publié ou notifié

3 OCT. 2024

Chapitre	Compte	BP 2024 avec virement de crédits	DM2	BP + DM2
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>		<b>13 157 039,52 €</b>	<b>- €</b>	<b>13 157 039,52 €</b>
<b>001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté</b>		<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>
<b>040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>		<b>105 072,89 €</b>	<b>- €</b>	<b>105 072,89 €</b>
<b>041 - Opérations patrimoniales</b>		<b>197 000,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>197 000,00 €</b>
<b>10 - Dotations, fonds divers et réserves</b>		<b>860,00 €</b>	<b>- €</b>	<b>860,00 €</b>
<b>16 - Emprunts et dettes assimilées</b>		<b>647 699,11 €</b>	<b>- €</b>	<b>647 699,11 €</b>
<b>20 - Immobilisations incorporelles</b>		<b>67 422,00 €</b>	<b>200 000,00 €</b>	<b>267 422,00 €</b>
20 - Immobilisations incorporelles	202 - Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadastre	- €	- €	- €
20 - Immobilisations incorporelles	2031 - Frais d'études	60 422,00 €	98 000,00 €	158 422,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	20415342 - Subventions d'équipement aux organismes publics	- €	70 000,00 €	70 000,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	2051 - Concessions et droits similaires	7 000,00 €	32 000,00 €	39 000,00 €
<b>21 - Immobilisations corporelles</b>		<b>3 474 753,25 €</b>	<b>- €</b>	<b>3 474 753,25 €</b>
<b>23 - Immobilisations en cours</b>		<b>8 664 232,27 €</b>	<b>- 200 000,00 €</b>	<b>8 464 232,27 €</b>
23 - Immobilisations en cours	2312 - Terrains	2 016 500,00 €	- €	2 016 500,00 €
23 - Immobilisations en cours	2313 - Constructions	6 397 732,27 €	- 200 000,00 €	6 197 732,27 €
23 - Immobilisations en cours	2315 - Installations, matériel et outillage techniques	250 000,00 €	- €	250 000,00 €
23 - Immobilisations en cours	238 - Avances et acomptes versés sur commandes d'immobilisations corporelles	- €	- €	- €
<b>020 - DEPENSES IMPREVUES</b>		<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>

PANAZOL - MAIRIE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : DELIB86b

avec 3 pièce(s) jointe(s)

Date de décision : 26/09/2024

Objet : Annule et remplace la délib 86 - Décision modificative n°2 au budget général

Nature : Documents budgétaires et financiers

Matière : Finances locales - Decisions budgetaires

Date de télétransmission : 03/10/2024 Agent de transmission : Carole DANCHE - MAIRIE

Acte : DOCBUDG-21871140600015-087014-DM2-2024-02102024000000.xml

Annexes :

1 - DELIB86\_decision modificative n2 au budget general.pdf

2 - dm 2.pdf

3 - Pages de signature.pdf

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DÉPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218711406-20240926-DELIB86b-BF

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 03/10/2024